



ADVINI CÈDE SON PREMIER ACTIF : RIGAL RACHETÉ PAR VIGNERONS DE BUZET

C'est la première fois qu'AdVini cède un actif. « C'est une grande première pour notre coopérative car nous n'avons jamais procédé par croissance externe depuis notre création », annonce Vincent Leyre, président du conseil de surveillance des Vignerons de Buzet. « Nous sommes un peu faibles à l'international et la montée en puissance du BIB engendre une sous-exploitation de notre outil d'embouteillage, explique Pierre Philippe, directeur général des Vignerons de Buzet. C'est en faisant part de cette problématique à notre banquier [le Crédit Agricole, en charge de la restructuration de la dette d'AdVini, ndr] qu'il nous a mis en relation avec AdVini pour aboutir, d'une part au rachat de 100% de la maison Rigal, spécialiste des vins de Cahors, d'autre part à la constitution d'une nouvelle politique de distribution à l'international. » Concrètement, les vins des Vignerons de Buzet et de la maison Rigal seront portés en France et en Belgique par une filiale commerciale nouvellement créée par la coopérative lot-et-garonnaise, VdB Distribution, et AdVini soutiendra la distribution de ses vins dans le reste du monde. La SAS Rigal restera domiciliée au Château Chambert, et son directeur Julien Touboul ainsi que ses équipes poursuivront la gestion opérationnelle de l'entité, de même que l'animation et le développement des partenariats avec les familles vigneronnes associées depuis de nombreuses années au programme Rigal (programme HVE, AB). ■ **Claudine Galbrun**